



NOTE VERBALE

Le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) présente ses compliments à l'ambassade de (*Parties*) et a l'honneur de l'informer que **la dix-septième session de la Conférence des Parties (COP17), la vingt-quatrième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC24) et la dix-septième session du Comité de la science et de la technologie (CST17)** de la CNULCD se tiendront à **Oulan-Bator, en Mongolie, du 17 au 28 août 2026**. Le secrétariat de la CNULCD a l'honneur d'inviter le gouvernement de votre pays à participer à la COP17 qui aura pour thème général « *Restaurer les terres, restaurer l'espoir* ».

Des consultations régionales en présentiel des pays Parties concernés par les annexes de mise en œuvre régionale de la Convention pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, la Méditerranée septentrionale et les pays Parties d'Europe centrale et orientale en vue de la préparation de la dix-septième session de la Conférence des Parties se tiendront à Oulan-Bator avant la session, les **15 et 16 août 2026**, au **même endroit que la COP17**. **Des réunions de consultation régionales virtuelles** se tiendront du 26 mars au 9 juillet 2026.

Au cours du premier segment, qui se déroulera du 17 au 21 août, parallèlement aux sessions de la CST-17 et du CRIC-24, le Comité plénier (COW) entamera ses travaux. Afin de garantir l'efficacité des contributions de la société civile aux délibérations de la COP, deux demi-journées consacrées à des sessions de dialogue ouvert sont prévues le 20 août au matin et le 24 août après-midi. Par ailleurs, conformément au paragraphe 2 de la décision 36/COP.16 et suite à la demande formulée au paragraphe 8 de la décision 25/COP.16, la réunion du Caucus sur l'égalité des genres et d'autres événements prévus figurent au programme de travail.

Le **segment de haut niveau**, qui se tiendra au cours de la deuxième semaine de la COP, débutera par un **sommet des chefs d'État** organisé par le gouvernement de Mongolie le **23 août**. Le segment ministériel suivra, avec des dialogues ministériels et des événements spéciaux de haut niveau organisés dans le cadre de journées thématiques, qui débuteront le lundi 24 août avec la Journée des finances, le mardi 25 avec la Journée de l'eau, le mercredi 26 avec la Journée de la terre et des populations, et le jeudi 27 avec la Journée des systèmes alimentaires et de la santé des sols. Au cours de ces journées, l'ordre du jour comprendra notamment les événements officiels suivants : le lundi (a) un dialogue ministériel sur les mécanismes financiers innovants pour des terres saines et la résilience face à la sécheresse, et (b) le Forum « Business for Land » ; le mardi (c) un dialogue ministériel sur le renforcement de la résilience face à la sécheresse, (d) un événement spécial de haut niveau sur les tempêtes de sable et de poussière ; le mercredi (e) un dialogue ministériel sur la restauration des pâturages et le bien-être des communautés pastorales, (f) le Forum Jeunesse, (g) le Caucus sur le genre, (h) un événement spécial sur les caucus consacrés aux peuples autochtones et aux communautés locales ; le jeudi (i) un événement spécial ministériel et de haut niveau sur les systèmes alimentaires et la santé des sols.

Au cours de ces journées thématiques, d'autres réunions de haut niveau, forums et événements parallèles seront organisés dans le cadre d'un ambitieux programme d'action Riyad-Oulan-Bator pour la COP17, conçu comme une plateforme visant à accélérer l'action et à présenter des solutions, des innovations en matière de financement, de politiques, de coalitions, de partenariats, de technologies, d'opérations au sein des chaînes de valeur visant à restaurer les terres dégradées, à gérer et protéger l'eau, à gérer les sécheresses de manière proactive, à renforcer la sécurité alimentaire et à bâtir des économies et des sociétés résilientes. Ces événements réuniront des dirigeants politiques, des délégués nationaux, des représentants d'institutions financières, des PDG, des maires, des universitaires, des organisations de la société civile, des parlementaires ainsi que des communautés autochtones et locales. Des informations spécifiques sur les journées thématiques et les événements seront mises en ligne sur le site <https://www.unccd.int/cop17>.

../..

Distribution: *To Country Parties and Observer State through their Diplomatic Missions accredited to the Federal Republic of Germany, National Focal Points and Permanent Missions accredited to UNOG.*



Durant le segment de clôture, la Conférence des Parties (COP) examinera toutes les décisions qui n'ont pas encore été adoptées. Elle se prononcera notamment sur le programme de travail ainsi que sur la date et le lieu de la dix-huitième session de la COP et de la vingt-cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC), ainsi que sur toute autre décision prise à ce sujet au cours de la présente session.

Le secrétariat et la future présidence de la COP reconnaissent l'importance des approches pangouvernementales et pan-sociales, et se félicitent notamment de la présence au sein de votre délégation de représentants des jeunes, des femmes et des organisations de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales, du secteur privé, du monde universitaire et des collectivités locales.

Afin d'aider les délégations à se préparer à la conférence, un ordre du jour provisoire et les documents pertinents pour la session seront accessibles sur le site web de la CNULCD¹. Toutes les informations pertinentes pour participer à la 17e Conférence des Parties seront disponibles sur la page web de la CNULCD consacrée à la COP17 à l'adresse suivante : <https://www.unccd.int/cop17/participate> et sur le site web du pays hôte dédié à la COP17 : <https://unccdcop17.org/>.

Il a été demandé que les représentants des Parties à la Convention soient investis de pleins pouvoirs pour participer à la session, et notamment qu'ils puissent exercer des fonctions au sein de la COP17 et de ses organes subsidiaires, ainsi que de tout comité de session, groupe de travail ou organe subsidiaire établi par la Conférence.

Le secrétariat de la CNULCD tient à rappeler que, conformément à l'article 19 du règlement intérieur de la Conférence des Parties, les lettres de créance des délégations doivent être délivrées soit par le chef d'État ou de gouvernement, soit par le ministre des Affaires étrangères, soit (dans le cas d'une organisation d'intégration économique régionale) par l'autorité compétente de cette dernière. Les Parties sont priées de bien vouloir respecter cette exigence.

Il est porté à l'attention des États qui ne sont pas Parties au moment de la COP17 que, conformément au paragraphe 7 de l'article 22 de la Convention et à la règle 7 du règlement intérieur de la Conférence des Parties, tout organisme ou agence, national(e) ou international(e), gouvernemental(e) ou non gouvernemental(e), compétent(e) dans les domaines relevant de la Convention et ayant informé le Secrétariat permanent de son souhait d'être représenté(e) en qualité d'observateur à une session de la Conférence des Parties peut être admis à cette session, sauf si au moins un tiers des Parties présentes à la session s'y opposent.

Veuillez également noter que la COP17 se déroulera sans support papier. En conséquence, les documents officiels préalables aux sessions des COP17/CRIC24/CST17 seront accessibles sur le site web de la CNULCD et via l'application de la Conférence de la CNULCD. Les documents officiels élaborés lors des sessions seront également publiés sur le site web et l'application de la Conférence. Un nombre limité d'exemplaires pourra être imprimé sur place, mais uniquement sur demande.

Le secrétariat saurait gré au gouvernement de votre pays de bien vouloir désigner le ou les représentant(s) qui participeront à la COP17. L'inscription pourra être effectuée en ligne à partir du **1er mai 2026** à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/e/unccd-cop17>. Tous les participants sont tenus de télécharger une lettre de nomination officielle confirmant leur capacité à participer à la 17ème session de la COP. Pour plus d'informations sur l'inscription en ligne, veuillez consulter la page web de la 17ème session de la Conférence des Parties à la CNULCD.

Le secrétariat attire votre attention sur le fait que les participants sont responsables de l'obtention de leur visa, de leurs réservations d'hôtel et de tout type d'assurance maladie ou autre dont ils pourraient avoir besoin. Bien que le secrétariat apporte son aide pour la délivrance de la note verbale, les participants ayant besoin d'un visa doivent donc l'obtenir auprès des ambassades ou consulats de Mongolie dans leur pays ou par voie électronique avant leur départ pour Oulan-Bator.

Le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification renouvelle à cette occasion à l'ambassade de (*Parties*) l'assurance de sa très haute considération.

Bonn, 27 mars 2026

[Signed and stamped]

¹ Veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://www.unccd.int/cop17/official-documents>